

Limoges, le 01/09/2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Marie-Claude Reynal
Inspectrice d'Académie -
Inspectrice Pédagogique Régionale
Anglais

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'anglais

S/c des Mesdames et Messieurs les
Chefs d'Etablissement

Objet : Lettre de rentrée 2017

Chères et chers collègues anglicistes,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue et une bonne intégration dans les équipes pédagogiques à tous les collègues nouvellement nommés dans l'académie. J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des différents concours 2017 et je remercie une fois de plus l'ensemble des équipes pédagogiques qui œuvrent à l'accompagnement et à la réussite de tous les élèves.

Dans le processus de continuité de la Refondation de l'école de la République et des aménagements souhaités par le ministre de l'Education nationale, les mesures suivantes sont nécessaires pour **permettre à chaque élève de construire progressivement un parcours cohérent, souple et sécurisé** répondant à ses besoins et à ses aspirations : priorité à l'école primaire, réforme du collège, rénovation des enseignements et de l'évaluation des acquis des élèves, renforcement de la formation des enseignants et personnels d'éducation, refondation de l'éducation prioritaire, renforcement de l'attractivité de l'enseignement professionnel, mise en place des parcours éducatifs ou encore développement du numérique éducatif.

Rappel de la place des langues vivantes dans l'enseignement.

L'amélioration des compétences en langues vivantes des élèves français reste une priorité car leur maîtrise joue un rôle essentiel dans l'ouverture sur le monde des citoyens de demain et représente un atout important pour leur insertion professionnelle au terme de leurs études. Elle suppose de proposer une offre linguistique diversifiée dès l'école élémentaire, et de veiller à la cohérence et à la lisibilité des parcours linguistiques des élèves, notamment dans le cadre de la scolarité obligatoire dont l'enseignement des langues vivantes se trouve renforcé depuis la rentrée scolaire 2016. Dans cet objectif, les travaux amorcés par le groupe académique sur le déploiement de la carte des langues seront poursuivis.

Les modifications réglementaires de la réforme du collège à compter de la rentrée 2017 :

Afin de renforcer les apprentissages le dispositif bilangue est rétabli et une deuxième langue vivante étrangère ou régionale peut être enseignée en classe de 6^{ème}. Dans ce cas, l'enseignement des deux langues vivantes se fait dans la limite des six heures hebdomadaires.

Ce dispositif bilangue peut être établi sans obligation de continuité ou de sensibilisation à la langue dans le premier degré. Ainsi en classe de 6^{ème}, cela nécessitera la mise en place

Service
Service des IA-IPR
Affaire suivie par
Marie-Claude Reynal

Téléphone :
05 55 11 40 30
06 26 68 79 88

Mél
marie-claude.reynal@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

d'un diagnostic pédagogique suivi de stratégies d'apprentissages différenciées pour répondre aux besoins de tous.

« Conformément au 1 ° de l'article L. 121-3 du code de l'éducation, un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut à chaque niveau être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré ». Cet enseignement ne peut être dispensé que lorsque le professeur est titulaire de la certification complémentaire ou a obtenu une habilitation à enseigner sa discipline dans une langue étrangère.

La mise en place d'une nouvelle session d'habilitation est envisagée en 2018.

Rappelons que l'anglais a toute sa place dans les EPI et qu'un enseignant habilité peut ponctuellement intervenir en anglais dans sa discipline.

Le cycle 3

Le cycle 3 est une priorité institutionnelle. La continuité des liaisons entre enseignants de CM1 CM2 et de 6^{ème} mises en place avec la collaboration les inspecteurs du 1^{er} degré sera assurée et reste essentielle dans un contexte de parcours de l'élève et de progressivité des apprentissages. Il appartient à chaque professeur de prendre en compte les acquis antérieurs des élèves pour construire une progression adéquate.

Afin de faciliter la construction de cette progression sur le cycle, divers documents ont été produits par le groupe de travail académique :

- Un document fixant les repères de progressivité sur le cycle 3 : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article340>
- Des ressources d'aide à l'entraînement et à l'évaluation du niveau A1. Elles permettent d'établir une distinction claire entre stratégies d'entraînement et d'évaluation et sont adaptées à chaque année du cycle. Elles sont disponibles sur le site d'anglais dans la rubrique « liaison école/collège » et seront étoffées dès la rentrée 2017, <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?rubrique64>,
- Un référentiel commun pour le renseignement des compétences niveau A1 et A2 sur le cycle est en cours d'élaboration par les conseillers pédagogiques départementaux. Il sera un outil de liaison indispensable pour apprécier la progression des acquis des élèves et facilitera le continuum sur le cycle. Rappelons qu'à l'issue du cycle 3, un élève est supposé maîtriser les cinq activités langagières du niveau A1 et une ou plusieurs activités langagières du niveau A2.

Dès la publication de ce référentiel, je vous informerai comme pour toute nouvelle publication par le biais de ma liste de diffusion et de votre boîte académique que vous devez tous impérativement activer.

Tous les documents cités ci-dessus seront présentés et explicités lors des rencontres entre enseignants du cycle 3 soit dans le cadre d'un conseil école/collège soit lors de réunions programmées.

Le collège

Tous les collègues intervenant en collège ont bénéficié en 2017 de deux journées de formation disciplinaire sur la thématique de l'évaluation, évaluation des langues vivantes dans le cadre du DNB, évaluation par compétences pour renseigner le socle commun et le livret scolaire unique, suivi de l'élève du CP à la troisième.

Cette année, les rencontres lors de formations, qu'elles s'inscrivent dans le cadre du plan académique ou dans le cadre de la formation de proximité, seront l'occasion de revenir sur l'évaluation du socle commun de compétences de connaissances et de culture et la contribution des langues vivantes aux domaines 2, 3, et 5 (voir document <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article340>).

Une réflexion sera menée concernant les appréciations à indiquer sur les bilans périodiques et de fin de cycle du livret scolaire afin que les enseignants sur chaque niveau aient une image claire des acquis et des difficultés des élèves dont ils vont avoir la charge pour construire des apprentissages adaptés et progressifs.

Les liaisons inter-degrés

Pour assurer la cohérence et donner du sens à la notion de parcours de l'élève, la liaison collège/lycée sera également une priorité. Le groupe de formateurs académique travaille à

l'élaboration d'un livret d'aide et de suivi 3^{ème}/2^{nde}. Les programmes, les entrées culturelles et les contenus linguistiques attendus sur chacun des niveaux d'apprentissage seront développés. Les formateurs et moi-même animeront des actions de liaison programmées sur les établissements et le livret sera enrichi progressivement en mutualisant les travaux des différentes équipes.

Un groupe de recherche et de réflexion travaillera à la production de nouvelles ressources A2 B1, ressources innovantes intégrant l'outil numérique au service de la différenciation pédagogique. Elles auront pour but de vous aider à mieux gérer l'hétérogénéité des groupes et à mieux répondre aux besoins de tous les élèves.

Les liaisons lycée/enseignement supérieur,

Deux actions du plan académique de formation seront comme l'an dernier animées par des universitaires. L'une aura pour but de montrer aux enseignants de lycée, les stratégies à adopter pour assurer un enseignement efficace de la phonologie et faire que cet enseignement s'inscrive dans une continuité lorsque le lycéen devient étudiant.

L'autre permettra aux enseignants de conforter leurs connaissances civilisationnelles pour un enseignement des notions du cycle terminal.

Concernant les BTS, une séquence différenciée présentée lors de la formation dédiée à la gestion de l'hétérogénéité en section de technicien supérieur est publiée sur le site d'anglais : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article348>

Intégrer et faire réussir davantage d'élèves de bacs professionnels dans les sections de STS impliquent une mise en place d'apprentissages adaptés et différenciés.

Dans le cadre de formations de proximité je répondrai à la demande des enseignants de ces sections qui souhaitent une formation en établissement pour les aider à diversifier leurs supports et à adapter leurs activités. Les demandes sont à effectuer par le biais des chefs d'établissement qui disposent de l'imprimé à compléter.

Formation initiale

En anglais, nous accueillons cette année 13 stagiaires dont 2 à temps complet, (concours internes). Les stagiaires mi-temps effectueront un service de 10h00 en établissement et recevront une formation au sein de l'ESPE le jeudi et le vendredi. J'en profite pour remercier chaleureusement les tuteurs qui ont accepté d'accompagner les collègues stagiaires et leur rappeler que les formateurs ESPE et moi-même restons à leur disposition en cas de questions, d'informations complémentaires dont ils auraient besoin. Afin que ces jeunes professeurs aient la possibilité d'observer le plus grand nombre de pratiques, j'invite les équipes à les accueillir dans leurs classes et à les intégrer à leurs temps de concertation.

Dans leur cursus universitaire, les étudiants de master 1 ont à effectuer des stages en collège et lycée. Je remercie les enseignants qui ont accompli cette mission et tous ceux qui, cette année répondront favorablement aux sollicitations de l'ESPE.

Formation continue

Le Plan Académique de Formation propose comme chaque année des formations destinées à nourrir la réflexion pédagogique et didactique afin d'infléchir les pratiques dans un contexte en constante évolution.

De nouvelles journées de formation auront lieu afin d'accompagner et de renforcer la mise en place de la réforme du collège. Pour le cycle 4, elles seront centrées sur le développement des activités langagières de l'oral (techniques théâtrales) de l'écrit, permettre l'accès à la littérature étrangère, la différenciation pédagogique et la plus-value de l'outil numérique.

Vous pourrez tous candidater aux différentes actions de formations proposées au PAF. Je vous invite à le consulter et à vous inscrire avant le 29 septembre 2017 sur le site académique. http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html#Plan_Academique_de_Formation_2017_-_2018

J'insiste tout particulièrement sur l'importance de votre présence aux actions de formations auxquelles vous êtes convoqués. En cas d'empêchement, nous vous saurions gré de nous en informer afin qu'un autre collègue, inscrit mais non retenu, puisse bénéficier de la formation.

Les concours internes

Dans le cadre de la formation continue diplômante, L'ESPE assure la préparation aux épreuves de concours internes dès lors que l'ouverture est possible. Je déplore encore cette année, que la préparation à l'agrégation interne ne soit pas mise en place par manque de candidats inscrits. Je vous informerai de la campagne d'inscription vers mai 2018 et je vous invite vivement à considérer cette possibilité de formation.

Une préparation au dossier RAEP (CAPES interne et réservé) est organisée par la Dapfen le 27/09/2017 à l'ESPE.

Le travail en équipes

Tout comme je vous invite à ouvrir vos classes aux nouveaux collègues, stagiaires ou non, je renouvelle mon souhait que le travail en équipes soit généralisé aux équipes disciplinaires, voire interdisciplinaires dans le cadre des EPI ou de tout type de projet orienté vers l'ouverture culturelle de l'élève.

La mise en place des groupes de compétences reste à privilégier pour une meilleure gestion de l'hétérogénéité. Il faut cependant veiller à ce que les groupes constitués par activité langagière ne soient pas des groupes de niveaux car le maintien d'une hétérogénéité dans le groupe est source d'émulation pour tous. Ce mode d'enseignement est propice aux échanges entre enseignants, à une harmonisation des pratiques et des contenus et à une réflexion sur la place de l'évaluation dans les processus d'apprentissages. Evaluation diagnostique, formative et sommative ont chacune un rôle à jouer dans la progressivité de vos constructions de séquences.

Ressources et numérique

Le numérique est un outil indispensable à l'enseignement des langues vivantes puisqu'il favorise l'accès à des documents authentiques tout en augmentant le temps d'exposition de nos élèves à la langue. L'usage de la baladodiffusion, des Ipads est aujourd'hui courant.

- Nous disposons de banques de ressources numériques éducatives (BRNE) mises gratuitement à la disposition des enseignants de cycle 3 et 4. Elles sont composées de contenus multimedia interactifs (textes, images, sons vidéos, animations 2D 3D).
<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>
<http://eduscol.education.fr/cid105821/banque-de-ressources-brne-en-langues-vivantes-etranangeres.html>

- Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes, un ensemble de ressources téléchargeables sur le site Eduscol sont mises à votre disposition. Des ressources pour l'évaluation du socle commun en langues vivantes :
<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>
<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html>

- Par ailleurs, vous avez la possibilité de consulter le portail Eduthèque qui comprend des ressources numériques d'une trentaine de grands établissements publics avec leurs accompagnements pédagogiques.

- Rappelons pour le lycée le site La Clé des langues <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/> de l'ENS de Lyon qui propose de nombreuses ressources authentiques pour l'enseignement de la littérature notamment et des articles issus de grands quotidiens anglais et américains.

Les contractuels

En complément de la formation générale qui sera dispensée à l'attention des nouveaux contractuels de toutes disciplines, les contractuels d'anglais bénéficieront d'une journée de formation disciplinaire par trimestre.

Lors de leur prise de fonction ils seront accueillis par un enseignant référent. Tous les formateurs académiques sont des référents dans leur secteur géographique. Des membres de l'équipe pédagogique interne sont également sollicités pour assurer un accompagnement.

Un livret d'accueil comportant de nombreux conseils et de nombreuses aides pédagogiques avec exemple de séquences collège et lycée est en cours de publication.

Ce livret dont vous recevrez prochainement le lien est consultable par tous et est susceptible d'apporter des aides aux stagiaires, aux néotitulaires ou à tout enseignant souhaitant réajuster ses pratiques

Les examens

Baccalauréat

Je tiens à remercier les équipes qui ont su mettre en place les conditions matérielles et pédagogiques destinées à évaluer les élèves afin que les épreuves orales en établissement se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Je rappelle que les 4 notions inscrites au programme du cycle terminal doivent avoir été étudiées au cours de l'année pour garantir l'équité de tous les candidats. A chaque enseignant de déterminer le nombre de supports à étudier pour illustrer chaque notion et permettre aux élèves de les avoir traitées toutes pour l'examen.

Les candidats de la série L doivent présenter des listes de documents pour chaque notion. Rappelons que pour la LELE, (littérature) et LVA (langue approfondie) il est important que le candidat indique bien sur sa liste le titre du document qu'il a rajouté et que ce document ne se limite pas à une affiche de film.

Ces différents aspects seront abordés lors des réunions d'équipe lycée.

Concernant le baccalauréat technologique STHR (sciences et technologie de l'hôtellerie restauration) le Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 20/07/2017 précise les modalités relatives aux épreuves de langues vivantes :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=36792

Une page Eduscol (<http://eduscol.education.fr/cid58849/serie-hotellerie.html>) propose des sujets 0 pour l'oral d'ETLV, les tableaux sur les épreuves, et des liens vers le BO pour les différentes notes de service.

BTS

Chaque année, des banques de supports sont conçues dans le cadre des évaluations de l'anglais pour les épreuves orales et ponctuelles de l'examen. Depuis deux ans, elles sont renouvelées par tiers. Cette année, des commissions de choix de supports seront organisées pour les BTS MUC, CGO, SIO et les BTS dits industriels (arrêté 2008) épreuves de fin d'année et ponctuelles.

Tous les CD utilisés en 2017 pour les épreuves seront transmis dès septembre aux établissements préparant aux épreuves afin de servir de supports aux entraînements conduits par les enseignants sur l'année. Ils seront une aide précieuse pour les nouveaux enseignants des différentes sections.

Une nouvelle formation sur la gestion de l'hétérogénéité en section de STS peut être mise en place pour faciliter l'intégration des élèves de bacs professionnels dans les sections de BTS ;

Il serait également souhaitable en fonction de vos demandes de planifier des actions de liaison enseignants de bac professionnel et enseignants de BTS.

L'Ouverture à l'International

Deux projets vont se concrétiser sur le premier trimestre :

- « école e-twinning » voir site langues vivantes pour les modalités d'attribution du titre : http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues_vivantes/spip.php?article240

- Les 13 et 14 octobre prochains, à l'occasion du 30e anniversaire du **programme européen ERASMUS+**, les #erasmusdays sont l'occasion de rassembler l'ensemble des partenaires pour valoriser les projets menés. Les délégués académiques aux relations européennes et internationales (Dareic) et les enseignants référents pour l'action européenne et internationale accompagnent ces projets.

- Comme chaque année des échanges et actions de formations à l'étranger vous seront proposées

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article337>

Assistants

Le nombre de postes d'assistants reste stable pour cette rentrée. Nous compterons parmi nous 17 assistants anglophones dont 1 dans le 1^{er} degré. Ils seront officiellement accueillis au rectorat le mardi 3 octobre 2017. Je vous encourage à utiliser au mieux les compétences de l'assistant, à l'intégrer à un projet pédagogique en essayant d'en faire profiter le plus grand nombre. N'oublions pas que l'assistant est membre à part entière de la communauté éducative. Une journée de formation sera organisée à l'attention des référents afin d'approfondir la réflexion sur le travail à mener avec l'assistant et son intégration dans des projets interdisciplinaires notamment dans le cadre des EPI.

L'affectation d'un assistant n'est pas systématique. Tous les établissements, petits ou grands, peuvent en bénéficier. Pour cela, il est impératif de remplir le cahier des charges (je vous informerai de sa publication) dans lequel vous présenterez le projet pédagogique lié à la présence de l'assistant. Ce cahier des charges sera adressé à tous les établissements et il serait souhaitable malgré le nombre restreint d'assistants dont nous disposons, que de nouveaux établissements candidatent à l'attribution.

Le site académique,

Le site académique disciplinaire est un outil indispensable. Vous y trouverez des informations relatives aux textes officiels, aux stages PAF, à la réforme du collège et aux actualités relatives à la discipline:

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/>

Cet espace est aussi le vôtre. Vous pouvez faire parvenir au responsable du site des informations relatives à la discipline, à des projets culturels, etc.

IA-TICE anglais : raphael.sys@ac-limoges.fr

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire riche en expériences et en satisfactions professionnelles. Continuez à donner à vos élèves le goût des langues et à construire des stratégies de réussite pour eux. Je serai là pour vous accompagner dans ces voies d'un enseignement des langues qui remplit sa mission de construction du citoyen de demain.

Marie-Claude Reynal

IA-IPR d'anglais